



DÉPARTEMENT
des
ALPES-MARITIMES
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité

VILLE D'ANTIBES

EXTRAIT

NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	38	10	1

du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE du vendredi 18 décembre 2015

**OBJET : 08-1 - CASINO EDEN BEACH
- DELEGATION DE SERVICE PUBLIC -
RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE
DE SERVICE PUBLIC - EXERCICE
2013/2014 - INFORMATION DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Le vendredi 18 décembre 2015 à 15h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 11/12/15, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire, Député des Alpes-Maritimes.

Présents :

M. Jean LEONETTI, M. Eric PAUGET, Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN, M. Jacques GENTE, M. Patrick DULBECCO, M. Eric DUPLAY, Mme Angèle MURATORI, M. Audouin RAMBAUD, Mme Marina LONVIS, M. Patrice COLOMB, M. Yves DAHAN, M. André-Luc SEITHER, Mme Nathalie DEPETRIS, Mme Khéra BADAoui, Mme Anne-Marie BOUSQUET, Mme Françoise THOMEL, Mme Martine SAVALLI, Mme Jacqueline DOR, Mme Jacqueline BOUFFIER, M. Alain CHAUSSARD, M. Marc FOSSOUD, Mme Marguerite BLAZY, M. Bernard MONIER, Mme Cléa PUGNAIRE, M. Gérald LACOSTE, Mme Carine CURTET, M. Jacques BARTOLETTI, Mme Sophie NASICA, M. Bernard DELIQUAIRE, M. Hassan EL JAZOULI, Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP, M. Matthieu GILLI, Mme Alexia MISSANA, M. Tanguy CORNEC, M. Louis LO FARO, Mme Michèle MURATORE, M. Pierre AUBRY, Mme Cécile DUMAS

Procurations

M. Serge AMAR à M. Patrick DULBECCO
Mme Anne-Marie DUMONT à Mme Anne-Marie BOUSQUET
M. Henri CHIALVA à Mme Jacqueline BOUFFIER
M. Michel GASTALDI à Mme Françoise THOMEL
Mme Vanessa LELLOUCHE à Mme Sophie NASICA
Mme Rachel DESBORDES à Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN
M. Mickael URBANI à Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP
Mme Agnès GAILLOT à M. Bernard MONIER
Mme Anne CHEVALIER à M. Tanguy CORNEC
M. Lionel TIVOLI à M. Louis LO FARO

Absents : M. Marc GERIOS

0 Original

0 Expédition certifiée conforme
Pour le Maire

N°Enregistrement :

369549

Certifié exécutoire compte tenu de

l'affichage en Mairie,

Le 23 DEC. 2015

Et de la réception en Sous-Préfecture,

Le 31 DEC. 2015

Pour le Maire,



A. CLAVERIE
Directeur

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Mme MISSANA, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées. Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

08-1 - CASINO EDEN BEACH - DELEGATION DE SERVICE PUBLIC - RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE DE SERVICE PUBLIC - EXERCICE 2013/2014 - INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commission(s) : COMMISSION CONSULTATIVE POUR LES SERVICES PUBLICS LOCAUX

La Commune a autorisé la S.A « Eden Beach Casino » par concession en date du 28 janvier 1997 à exploiter un casino sur son territoire pour une durée de 18 ans.

Le traité de concession a été modifié par quatre avenants en date des 22 septembre 2000, 1^{er} juin 2005, 25 octobre 2010 et 19 décembre 2015.

Conformément aux articles L. 1411-3 et R. 1411-7 du Code général des Collectivités territoriales, la S.A « Eden Beach Casino » a transmis à la Commune le rapport annuel du délégataire, comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité du service. Ce rapport est assorti d'une annexe permettant à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service public.

Ce rapport a été examiné par la Commission Consultative des Service Publics Locaux dans sa séance du 20 novembre 2015, conformément à l'article L. 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La synthèse du rapport d'activité est jointe.

OUI CET EXPOSE

APRES EN AVOIR PRIS CONNAISSANCE

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **PREND ACTE** du rapport d'activités pour l'exercice 2013/2014 présenté par le délégataire S.A « Eden Beach Casino », conformément à l'article L. 1411-3 du Code général des Collectivités territoriales.

Accusé réception Sous-préfecture :
Identifiant de l'acte :

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,
Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Député des Alpes-Maritimes,


Jean LEONETTI

"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de NICE, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux."

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

DCM N.08-1 - CASINO EDEN BEACH - DELEGATION DE SERVICE PUBLIC - RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE DE SERVICE PUBLIC - EXERCICE 2013/2014 - INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL -

Date de transmission de l'acte : 31/12/2015

Date de réception de l'accusé de réception : 31/12/2015

Numéro de l'acte : DCM3695-15 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 006-210600045-20151218-DCM3695-15-DE

Date de décision : 18/12/2015

Acte transmis par : Nadya ZENNIR

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.2. Délégation de service public